

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

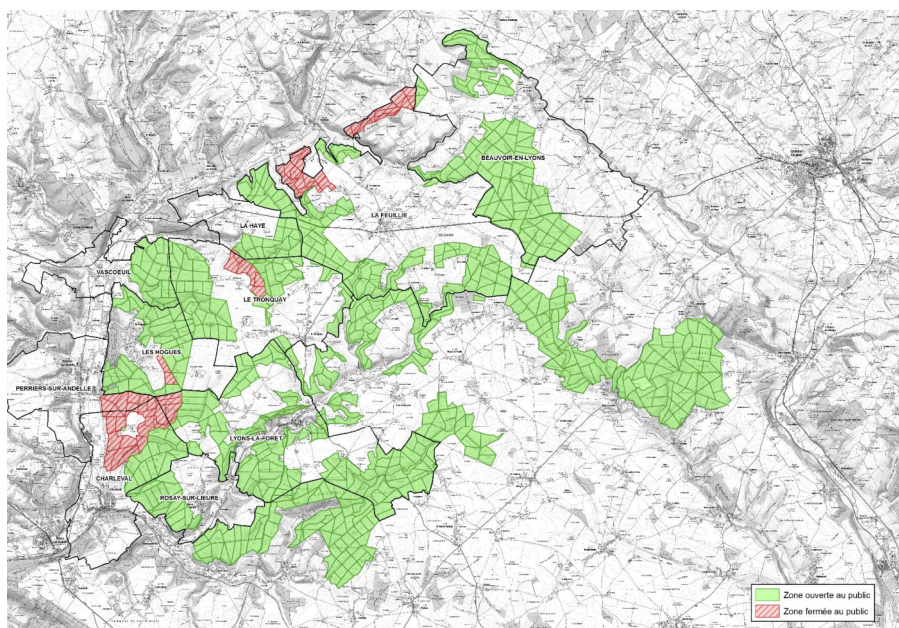
Rouen, le 30 octobre 2025

Forêt de Lyons : de nouveaux secteurs ré-ouvrent

Les forestiers de l'Office national des forêts continuent leur travail pour exploiter les bois détruits par la tempête du 25 juin dernier et sécuriser les secteurs touchés. A compter du 1^{er} novembre de nouveaux cantons fermés vont pouvoir ré-ouvrir.

La tempête orageuse du 25 juin dernier a très sévèrement touché la forêt de Lyons sur près de la moitié de sa surface, dont 70 hectares détruits à 100%. Depuis, plus de 30 000 m³ de bois à terre sont exploités pour les valoriser et dégager les parcelles. Ces travaux permettent également de sécuriser les sites d'accueil du public et routes. A mesure de la progression de ces travaux, les secteurs concernés qui avaient été fermés se ré-ouvrent.

Au 1^{er} novembre, seuls les cantons qui suivent restent fermés au public (en rouge sur la carte) : la Mare enragée (parcelles 20 à 30), les Ecouflières (parcelles 206 à 218), le Four à cendres (parcelles 599 et 261 à 265), Croc au boucher (parcelles 668 et 671), Mont du Fresne (parcelles 702 à 706), Colmont (parcelles 684 à 701).



Le reste de la forêt domaniale est ouvert. L'Office national des forêts rappellent néanmoins que **seuls les aires d'accueil, les axes routiers et les sentiers balisés sont sécurisés et ouverts au public.**

Il y est proscrit de pénétrer dans les parcelles. En effet, les risques de chutes d'arbres et de branches sont encore réels. Des arbres ou branches fragilisés peuvent chuter encore (branches cassées restées en suspension, arbres encroués, à demi-tombés...), à plus forte raison sur cette période automne et hiver où des coups de vent se manifestent de temps en temps.

L'ONF tiendra le public informé de la suite des travaux jusqu'à la ré-ouverture complète de la forêt.

A noter que les routes forestières du Grand-mâitre, des Bouleaux et du Val Saint-Pierre restent fermées à la circulation publique.



Les forestiers sont conscients de la gêne occasionnée mais **il est impératif, pour la sécurité de tous de respecter la signalisation et zones d'interdiction.**

A propos de l'ONF



Protéger et gérer durablement les forêts, agir pour le climat et la transition écologique, contribuer à l'attractivité et au développement durable des territoires, c'est préserver notre vie et celle des générations futures. Telle est l'ambition de l'ONF et de ses partenaires. Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises